

RETRAIT DES DIPLOMES

Si vous ne pouvez pas assister à la soirée du 14 Novembre 2025, veuillez trouver ci-dessous les modalités de retrait de votre diplôme :

Bureau de Mme Ducareron (secrétariat élèves)

Tel : 02 36 96 99 00 mail : nathalie.ducareron@ac-orleans-tours.fr

1- Retrait directement au lycée au secrétariat élèves à partir du 17 Novembre 2025 de 8h30 à 16h :

*Si vous venez personnellement chercher votre diplôme, merci de vous présenter **obligatoirement** muni d'une pièce d'identité.

*Si une tierce personne vient pour vous, elle devra présenter **obligatoirement** sa pièce d'identité, la photocopie de votre carte d'identité et un courrier de votre part l'autorisant à récupérer votre diplôme à votre place.

2-Envoi postal :

Si vous souhaitez l'envoi postal de votre diplôme, merci d'adresser une demande par courrier au secrétariat élèves du lycée en indiquant votre nom, votre prénom, votre adresse postale et le diplôme que vous avez obtenu.

Ce courrier doit être **obligatoirement** accompagné d'une copie de votre pièce d'identité et d'un affranchissement de **6.77 €** (tarif du recommandé avec accusé de réception pour l'envoi du diplôme en toute sécurité).

Information importante :

Attention, votre diplôme est édité en un exemplaire **unique**. **Aucun duplicata ne pourra être délivré.**

Nous vous invitons donc à le signer et à en faire des photocopies pour justifier votre grade scolaire et/ou universitaire en cas de perte de l'original.

Les diplômes sont conservés dans l'établissement durant l'année scolaire 2025/2026 et sont ensuite renvoyés au rectorat. N'oubliez donc pas de le récupérer.